Visite Du

Lundi 17 Mai 2021

Préambule

Karen Lemeunier-adjointe à la démocratie locale et Serge Dodin-conseiller délégué à la tranquillité publique étaient présents pour ce temps d'échange et répondre aux résidents du secteur. Compte tenu des conditions sanitaires, la « visite » s'est faite en visioconférénce. La participation des résidents de ce secteur était de 6 personnes. Plusieurs sujets ont été abordés :

SUJETS TRANSVERSAUX		
Question(s)/Observation(s)	**Réponse(s)**	**Suite à donner**
Sur l'analyse des besoins sociaux, quelle suite au questionnaire ? Remarque : pas d'information large. Diffusion de ce questionnaire. Quel est l'état d'avancement de cette étude ?	Soucieuse de connaitre les besoins sociaux de sa population, la ville a lancé une analyse et a consulté la population par le biais d'un questionnaire. Deux phases sont programmées : phase 1 de récolte et d'analyse, dont l'échéance est prévue début juin avec la restitution des résultats ouvrant par la même une deuxième phase d'écriture du projet social allant jusqu'à la fin 2021. S'agissant de la première phase, un questionnaire destiné à récolter les attentes des Arnageois était fixé jusqu'au 14 mai. La ville communiquera sur les résultats donnés.	Une communication dans le journal communal « Arnage Ma ville » est prévue.
Rue des Roitelets : Un projet immobilier en lieu et place d'une actuelle fermette interroge le voisinage. Où en est ce projet privé ? Une concertation citoyenne est-elle envisagée dans le secteur ? Une liaison piétonne est-elle envisageable ?	Sur le secteur, il y a en effet un projet immobilier porté par un privé. Le premier projet, présenté avant la crise sanitaire, n'était pas satisfaisant au regard des hauteurs et de l'implantation des bâtiments. En effet, il ne s'insère pas dans le tissu urbain existant. A ce stade, le porteur de projet ne prévoit pas de concertation au sens « d'avis » des habitants.	La ville a demandé au porteur de projet de revoir son projet, notamment à l'égard des hauteurs. Elle peut inviter le porteur de projet à créer une liaison douce mais ne peut pas le contraindre. En effet, il n'y a pas d'emplacement réservé au PLU et une modification n'est pas envisagée dans le secteur.

Thématique Voirie		
Question(s)/Observation(s)	**Réponse(s)**	**Suite à donner**
Stationnement de la rue du 8 Mai. Des voitures sont garées trop prêt de la rue de la Vallée et la visibilité n'est pas optimum.	S'agissant de l'accès piéton, la ville a déjà pris acte, lors de la dernière visite de quartier, de cette difficulté. Manifestement, elle perdure.	Faire une demande à LMM et PM pour une étude et amélioration.
Les personnes présentes remercient les élus pour le travail accompli entre les visites de quartier même si toutes les doléances ne peuvent pas trouver une résolution rapide.	L'écoute et la participation sont une démarche encrée et portée par la municipalité. Les élus remercient les personnes présentes pour cette remontée. Elle conforte notre démarche de concertation et notre souhait de faire appel à l'intelligence collective dans la gestion des « affaires communes ».	
La circulation au rond-point Beuruay ne fonctionne pas avec la nouvelle Avenue.	Madame le Maire et l'ensemble du conseil municipal ont bien conscience que l'aménagement de la nouvelle avenue avec et le rond-point ne fonctionne pas. La circulation de chacun n'est pas lisible et ce découpage n'est pas optimum. Par conséquent, la ville d'Arnage a fait la demande à LMM de poursuivre l'aménagement, et ce, jusqu'au rond-point du Lude. Demande acceptée par LMM. La ville ne dispose pas en revanche de date d'intervention. (Dans la foulée des actuels travaux, en même temps…)	Travaux à venir sur le rond-point avec le même traitement urbain que l'avenue.
Piste cyclable sur l'Avenue Nationale	La ville a déjà fait la demande de potelet supplémentaire entre la piste cyclable et les zones de stationnement. Nous serons attentifs à ce que ces derniers soient bien implantés.	Relancer au besoin le service aménagement urbain de Le Mans Métropole.
Rue de la paix/rue de la liberté : les stops sont très souvent ignorés.	Le policier municipal passera mais la ville rappelle que le code de la route s'applique à tous.	Le Policier municipal sera informé pour passage.
Un panier de basket est demandé sur le square des Mésanges. Durant le 1er confinement, les enfants auraient apprécié cet équipement.	On peut l'étudier l'installation d'un panneau de basket. A l'époque, le terrain de boule était évoqué mais pas le basket. Les élus présents prennent acte de la demande et la formuleront en bureau municipal. Il est toutefois rappelé que ce type d'équipement engendre des nuisances sonores pour les riverains à proximité immédiate.	Question en Bureau municipal.

RETROUVEZ LES COMPTE-RENDUS À TOUT MOMENT SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE

arnage.fr

Rubrique A votre écoute-proximité -> Concertation -> Visite de quartier